

Date : 6 juin 2024
Heure : 19 h
Endroit : Assemblée tenue en présence, au Baobab café de quartier
1551, rue Dunant, Sherbrooke

PRÉSENCES

MEMBRES MUNICIPAUX

MRC de Coaticook
MRC du Haut-Saint-François
Municipalité d'Ascot Corner
Municipalité d'Ascot Corner
Municipalité de Eastman
Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn
Municipalité d'Ulverton
Municipalité d'Ulverton
Ville de Coaticook
Ville de Sherbrooke

François-Xavier Hotte
Alexandre Vaillancourt
Gabrielle Thériault
Alain Rondeau
Mélanie Savoie
Patricia Carrier
Marie Gervais
Suzanne Serhan
Sonia Côté
Nicolas Vanasse

MEMBRES ASSOCIATIFS

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie de l'Estrie
Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie de l'Estrie
Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle
Association d'Ultimate de Sherbrooke
Association d'Ultimate de Sherbrooke
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs Estrie
Association du Syndrome de Down
Basketball Sherbrooke
Camp Claret du Lac Elgin
Club d'escrime Sher-Lames
Club d'escrime Sher-Lames
Club de ski de fond Orford
Club plein air Biathlon Estrie
Club plein air Biathlon Estrie
FADOQ région Estrie
Les Courses partagées de Sherbrooke
Les Mycologues de l'Estrie
Les Sentiers de l'Estrie
Patinage Estrie
Soccer Estrie
Soccer Estrie

Aline Nault
Josée Guillette
Josée Vincent
Louis-Patrick Geoffroy
Catherine Ladouceur
Florence Harvey
Louise Meunier
Manolita Monzo
Charles Saint-Maurice
Vincent Brazeau
Charles-Étienne Lemay
Jean Pinard
Virginie Cloutier
Erika Charron
Michel Francoeur
René Therrien
Lina Boutin
Julie Denis
Lucie Bouffard
Daniel St-Martin
Richard Pierre-Gilles

MEMBRES SCOLAIRES

Aucun

CANDIDAT INDÉPENDANT

Candidat indépendant

Maurice Bernier

INVITÉS

Villeneuve, Gagné, Stébenne, Proulx
CAB de Sherbrooke

Sébastien Proulx, CPA auditeur
Katherine Levasseur, directrice

MEMBRES DU PERSONNEL

Agente de soutien
Agent de sensibilisation
Conseillère en loisir
Conseillère en loisir
Conseillère en loisir
Conseillère en loisir
Conseillère en loisir
Conseillère aux communications
Coordonnatrice aux communications
Coordonnatrice au développement régional
Coordonnatrice au développement régional
Coordonnatrice au développement régional
Directrice générale
Directrice générale adjointe
Technicienne à la comptabilité

Jacinthe Hébert
Oscar Dupouy
Claire Gaudreault
Marie-Andrée Poulin
Andréane Rivard
Rita Ferreira
Catherine Boudin
Audrey Brochu
Marie-Claude Cyr
Chantale Bouchard
Nadia Fredette
Marie Eve Mailhot
Christine Baron
Marie-Pier Bisson-Côté
Mélanie Carrier

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 10. Adoption de la planification stratégique régionale 2024-2028 |
| 2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation | 11. Dépôt du bilan et des états financiers annuels audités |
| 3. Élection d'un secrétaire d'assemblée | 12. Nomination de l'auditeur des comptes du Conseil Sport Loisir de l'Estrie |
| 4. Adoption de l'ordre du jour | 13. Procédures d'élection des administratrices et des administrateurs |
| 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 8 juin 2023 | 14. Élection des administratrices et des administrateurs |
| 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2023 | 15. Période de questions |
| 7. Règlements généraux – Ratification des modifications | 16. Levée de l'assemblée |
| 8. Rapport de la présidence | |
| 9. Dépôt des rapports d'activités | |
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente d'assemblée, Erika Charron, souhaite la bienvenue aux délégués des corporations et déclare l'assemblée ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

La prise des présences permet de constater le quorum. La conformité de l'avis de convocation est constatée.

3. ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Daniel Saint-Martin, appuyée de Sonia Côté, Christine Baron est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-01

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Manolita Monzo, appuyée de Julie Denis, l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-02

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU 8 JUIN 2023

Sur proposition de Patricia Carrier, appuyée de François-Xavier Hotte, le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 8 juin 2023 est adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-03

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 JUIN 2023

Sur proposition de Virginie Cloutier, appuyée de Mélanie Savoie, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2023 est adopté avec la correction suivante au point 8 : « L'auditeur indépendant, Sébastien Proulx, présente le rapport financier couvrant la période du 1^{er} avril **2022** au 31 mars **2023**. »

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-04

7. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX – RATIFICATION DES MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Sport Loisir de l'Estrie devait se conformer au Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir avant le 15 février 2024 pour pouvoir bénéficier du financement en provenance du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'évaluation des nouveaux Règlements généraux du Conseil Sport Loisir de l'Estrie par le ministère de l'Éducation, une mention de non-conformité a été émise quant à la possibilité de mettre en place un comité exécutif et aux pouvoirs qui lui étaient confiés (articles 63, 68, 69, 77 et 80);

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté des modifications aux Règlements généraux pour corriger les articles jugés non conformes le 7 décembre 2023, et que les Règlements généraux modifiés sont en vigueur depuis cette adoption;

CONSIDÉRANT QUE les modifications aux Règlements généraux doivent être ratifiées en assemblée générale;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a reconnu la conformité des modifications aux Règlements généraux adoptées par le conseil d'administration dans l'attente de la ratification de ceux-ci;

Sur proposition de Jean Pinard, appuyée de Michel Francoeur, il est résolu de ratifier les Règlements généraux du Conseil Sport Loisir de l'Estrie tels que présentés et adoptés par le conseil d'administration le 7 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-05

8. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente d'assemblée, Erika Charron, livre son rapport.

9. DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

La directrice générale, Christine Baron, présente les principales réalisations effectuées par le CSLE au cours de l'année 2023-2024.

10. ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE 2024-2028

Une vidéo présentant la démarche et les chemins de changement de la Planification stratégique régionale 2024-2028 du Conseil Sport Loisir de l'Estrie est projetée. Une version complète ainsi qu'une version synthèse sont disponibles sur le site Internet du CSLE.

Sur proposition de Nicolas Vanasse, appuyée de Lucie Bouffard, la planification stratégique régionale 2024-2028 du Conseil Sport Loisir de l'Estrie est adoptée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-06

11. DÉPÔT DU BILAN ET DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

L'auditeur indépendant, Sébastien Proulx, présente le rapport financier couvrant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

12. NOMINATION DE L'AUDITEUR DES COMPTES DU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

La présidente d'assemblée, Erika Charron, rappelle les exigences du ministère en matière de vérification comptable.

Sur proposition d'Aline Nault, appuyée de Louise Meunier, la firme *Villeneuve, Gagné, Stébenne, Proulx* est mandatée pour la réalisation d'une mission de vérification à titre d'auditeur indépendant pour l'année financière 2024-2025 de la corporation.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-07

13. PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

La présidente d'assemblée, Erika Charron, souligne l'implantation, pour une première année, de la nouvelle procédure d'élection. Elle présente le comité d'élection et invite madame Katherine Levasseur, présidente du comité d'élection, à prendre le relais à titre de présidente d'élection.

La présidente d'élection rappelle le mode d'élection tel que décrit aux Règlements généraux.

Pour cette première année, une période de présentation pour chacun des candidats est prévue avant de procéder aux élections.

14. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

La présidente d'élection dévoile les résultats.

Élection des candidats indépendants

Le comité d'élection a confirmé l'admissibilité de M. Maurice Bernier et recommande sa candidature. Considérant que M. Bernier est le seul candidat indépendant à se présenter pour les 2 postes vacants, il est élu sans opposition.

Élection des candidats aux sièges réservés aux membres votants

Le comité d'élection a confirmé l'admissibilité de mesdames Josée Vincent et Noémi Charron ainsi que de messieurs Nicolas Vanasse et Alexandre Vaillancourt, et recommande leur candidature. Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de postes en élection, ces derniers sont tous élus sans opposition.

La présidente d'élection souligne que les postes vacants feront l'objet d'une élection post-assemblée qui suivra l'analyse des profils des candidatures recherchées afin d'atteindre tous les critères prévus à la matrice de compétences.

La présidente d'assemblée remercie madame Levasseur pour son accompagnement dans cette nouvelle démarche. Elle remercie également les administrateurs sortants pour leur implication et profite de l'occasion pour féliciter les nouveaux élus et les remercier d'avoir accepté de s'impliquer.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est portée à l'attention de l'assemblée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Patricia Carrier, appuyée de Mélanie Savoie, l'assemblée est levée à 20 h 29.

Adopté à l'unanimité

AGA-2024-06-06-08